



N°12 - mai 2026

Le troisième trimestre de l'année universitaire est traditionnellement pour l'IRDA celui de son **colloque annuel**. L'édition 2026 aura pour thème : « **Les contentieux financiers européens : dix ans d'application des textes Abus de marché** ». L'année 2026 marque, en effet, le dixième anniversaire de l'entrée en application de deux grands textes de droit financier européen (Règlement MAR et Directive MAD) dont il est possible de dresser un premier bilan. L'objectif d'harmonisation répressive a-t-il été atteint ? A-t-on vu émerger, au fil de cette décennie, un véritable modèle européen de contentieux financier au service de l'Union des marchés de capitaux ? Au-delà du cadre répressif, qu'en est-il du contentieux indemnitaire qui participe également à la construction d'un système cohérent de réponse aux abus de marché ? Si une disparité persiste entre les États membres, naît-elle de divergences techniques ou, plus profondément, de divergences de politique juridique ? Peut-elle être résorbée par la norme ou convient-il d'envisager sérieusement des modèles intégrés de supervision ? Pour y réfléchir, cette journée réunira universitaires, magistrats, régulateurs et avocats, français et étrangers. Elle sera ouverte par la présidente de l'Autorité des marchés financiers et clôturée par le premier président de la Cour de cassation. Ce trimestre est également marqué par la **parution de deux ouvrages collectifs** aux Éditions Panthéon-Assas, dans la collection *Pensée contemporaine*. Le premier, « **Le droit de la concurrence à la croisée des chemins** », sous la direction du professeur **Emmanuelle CLAUDEL**, est consacré aux mutations profondes d'une discipline confrontée à la numérisation, à la crise environnementale et aux tensions géopolitiques. Le second, « **Les crypto-actifs entre droits spéciaux et droit commun** », est le fruit du projet LEGDIGITAS (ANR), qui a réuni pendant deux ans une vingtaine de chercheurs de différentes disciplines et universités autour de l'étude du statut juridique des crypto-actifs. Dans le même temps, les activités du centre se poursuivent à un rythme soutenu. Nous vous invitons à les découvrir, au fil de cette lettre.

France DRUMMOND
Directeur de l'IRDA Paris

L'agenda de l'IRDA

Colloque annuel de l'IRDA

Les contentieux financiers européens : dix ans d'application des textes Abus de marché

Organisée en partenariat avec l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris et placée sous la direction scientifique des professeurs **France DRUMMOND** et **Didier REBUT**, cette journée d'étude est construite en deux temps. La matinée, consacrée au bilan, permettra d'analyser les choix des États membres - voie pénale ou administrative, procédures contentieuses ou négociées, *public* ou *private enforcement*. L'après-midi sera dédiée aux perspectives d'évolution de ces contentieux et aux voies possibles de convergence.

Vous trouverez ci-dessous le programme et le lien d'inscription.

Mercredi 17 juin, 9h - 18h, Auditorium, Centre NDC, tout public

[en savoir plus](#)

Publications

Le droit de la concurrence à la croisée des chemins

Sous la direction de : **Emmanuelle CLAUDEL**, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas
Date de publication : 5 mai 2026 | Éditeur : Éditions Panthéon-Assas | Collection : Pensée contemporaine

À l'instar des autres branches du droit, le droit de la concurrence est confronté aux grandes mutations de la société. Numérisation de l'économie, intelligence artificielle et explosion des données ; crises économique, industrielle et écologique ; recomposition des équilibres géopolitiques et enjeux de compétitivité européenne sont autant de bouleversements auxquels il doit s'adapter.

Le colloque de juin 2024 a mis en lumière les transformations à l'œuvre : au prix, peut-être, d'une remise en cause de ses fondements, le droit de la concurrence fait évoluer ses outils d'analyse, revisite ses notions essentielles et s'ouvre à de nouveaux paramètres, tels que la durabilité ou la protection des données personnelles.

Prolongeant cette réflexion, l'ouvrage propose une analyse d'ensemble des recompositions contemporaines d'une discipline aujourd'hui placée « à la croisée des chemins ».

[en savoir plus](#)

Les crypto-actifs entre droits spéciaux et droit commun

Sous la direction de : **France DRUMMOND**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas.
Date de publication : 7 juillet 2026 | Éditeur : Éditions Panthéon-Assas | Collection : Pensée contemporaine

Les crypto-actifs sont l'une des manifestations les plus visibles du développement des technologies de registres distribués. Qu'ils soient natifs – crypto-monnaies, *stablecoins*, NFT – ou qu'ils résultent de la tokenisation d'instruments existants, ils bousculent les catégories juridiques et soulèvent des questions inédites.

Si les interventions législatives se sont récemment multipliées, elles ont porté, pour l'essentiel, sur la régulation des acteurs et des activités. La question du statut patrimonial des crypto-actifs, en revanche, demeure largement ouverte. Elle est au cœur du projet LEGDIGITAS financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Fruit de cette recherche, l'ouvrage met en évidence les limites d'une approche guidée par une logique d'équivalence fonctionnelle et explore l'hypothèse d'un régime commun fondé sur les propriétés techniques des registres distribués.

[en savoir plus](#)

Séminaire de recherche - Projet REPONDS

Le projet REPONDS (*Réflexions pour un nouveau droit des sociétés*, dir. **C. COUPET**) entre dans une nouvelle phase. Si un séminaire technique est prévu avant l'été en vue d'arbitrer certaines questions laissées en suspens, la mise en forme des contributions individuelles et la rédaction du rapport de synthèse ont débuté, en vue d'une restitution des travaux à la fin de l'année 2026.

[en savoir plus](#)

Retour sur les activités de l'IRDA

Conférence d'actualité

Le contrôle de fait

Le public était très nombreux pour écouter **Gérard RAMEIX**, ancien président de l'Autorité des marchés financiers, et **Stéphane TORCK**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas, invités à analyser les deux arrêts rendus le 28 novembre 2025 par la Cour de cassation dans l'affaire Vivendi. Après que les participants ont présenté le contexte, et analysé le sens et la portée des principes posés par la Cour de cassation, les intervenants ont répondu aux questions de la salle.

[en savoir plus](#)

Présentation de thèse

Les « Thèses de l'IRDA » permettent aux jeunes docteurs lors de conférences ouvertes à un large public, de présenter leur thèse, d'expliquer le choix de leur sujet, leurs hypothèses de travail, leur démarche, et de présenter leurs propositions.

Lundi 13 avril, **Théo VUARNET** a présenté sa thèse intitulée « **Le conseil d'administration et la stratégie de l'entreprise** », à paraître aux éditions LGDJ en juin 2026. Afin de donner un aperçu complet de la thèse, exposant aussi bien la démarche que les solutions concrètes qui s'en dégagent, Théo VUARNET a mis l'accent sur l'émergence et les caractéristiques propres du pouvoir stratégique du conseil d'administration, avant de s'intéresser aux enjeux de sa consécration, en étudiant, notamment, son articulation avec l'engagement des actionnaires ou la gestion des divergences de vues avec le directeur général. **Bertrand FAGES**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui a dirigé la thèse, a animé le débat qui a suivi.

[en savoir plus](#)

Les rendez-vous de l'IRDA

Approche comparée du droit des sociétés

L'IRDA a la chance d'accueillir des professeurs étrangers en séjour de recherche et leur présence est l'occasion de nourrir nos recherches en droit comparé des sociétés. Les derniers Rendez-vous de l'IRDA ont porté sur les évolutions récentes du droit des sociétés au Japon et en Italie.

Mai ISHIKAWA, *Associate Professor* à la Tohoku University et chercheuse invitée à l'IRDA est intervenue le 12 mars dernier. L'intervention a permis de mettre en évidence les influences européenne et américaine du droit japonais des sociétés et d'expliquer le contexte des réformes ayant jalonné son histoire.

Marco CIAN, *Professore Ordinario* à l'Università di Padova, est intervenu le 25 mars. Après avoir mis en lumière certaines tendances récentes du droit italien des sociétés, avec des réformes ciblant la durabilité ou la simplification, Marco CIAN a présenté le projet de réforme en cours de discussion, visant à faciliter l'accès des entreprises à des formes alternatives de financement et à attirer les investisseurs internationaux.

[en savoir plus](#)

Séminaire doctoral

Qu'est-ce qu'une bonne thèse ? Le point de vue du directeur de thèse

L'IRDA organise un cycle de séminaires doctoraux à destination des jeunes doctorants. Il est composé de quatre séminaires - la thèse envisagée du point de vue du jeune docteur, du directeur de thèse, du CNU, puis du jury d'agrégation. Le 19 février dernier, **Thomas GENICON**, Professeur de droit privé à l'Université Panthéon-Assas a animé le deuxième de ces séminaires. L'enthousiasme du professeur était communicatif et les doctorants sont ressortis plus motivés que jamais !

[en savoir plus](#)

Projet REPONDS

Le projet REPONDS (*Réflexions pour un nouveau droit des sociétés*, dir. **C. COUPET**) a progressé de manière significative au cours du dernier trimestre. Le groupe s'est réuni le 10 avril lors d'un séminaire de recherche fondamental portant sur la notion de société et les formes sociétaires au cours duquel **Nathalie HUET** (CCI Paris Ile de France) a rendu compte des résultats de l'analyse sociologique menée auprès d'un panel d'avocats et d'experts comptables sur le choix de la forme sociale. Les séminaires techniques se sont déroulés, quant à eux, selon le calendrier établi : le séminaire du vendredi 13 mars était consacré à la transformation de la société, à la prescription en droit des sociétés et au droit pénal des sociétés ; celui du vendredi 30 janvier était dédié aux clauses léonines, à l'augmentation des engagements des associés et à certaines questions résiduelles relatives aux nullités.

[en savoir plus](#)

À l'honneur

Secrétaire général... et qualifié aux fonctions de Maître de conférences !

L'équipe de l'IRDA adresse ses plus vives félicitations à son secrétaire général, **Théo VUARNET**, pour sa qualification aux fonctions de Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles par la section 01 du CNU. Il a soutenu sa thèse portant sur « Le conseil d'administration et la stratégie de l'entreprise » (dir. Bertrand FAGES) le 14 octobre 2025.



87, rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris
irda.assas-universite.fr

SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN



Cet email a été envoyé à irda@assas-universite.fr
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.